



AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO SERVICE ECONOMIQUE TOGO-BENIN

Rédigée par Pierre-Henry LENFANT & Quentin ERNOULT
Ref note SE Actualité économique Togo avril 2018

Avril 2018

Tel +228 22 23 46 80 - 22 23 46 73

NOTE

Objet : Actualité économique du Togo – avril 2018

Création d'une agence en charge de la promotion de l'agro-industrie

L'Agence de Promotion et de Développement des Agropoles au Togo (APRODAT), en charge de la recherche d'opérateurs privés à même d'investir dans la transformation agricole, vient d'être créée (CDM 27/02/2018). Cette structure se veut être la clef de voute du nouveau plan d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), afin notamment de redresser de 25% la balance structurellement déficitaire du secteur agricole, qui emploie plus de 60% de la population active et contribue en moyenne à 40% du PIB. Avec l'appui financier de la BAD (don de 7,4 Mds FCFA), le développement des agropoles débutera par celle de la Kara, dont l'investissement est estimé à 64 Mds FCFA. Pour l'heure, le bouclage financier n'est réalisé qu'à hauteur de 10% mais la prise en main du dossier par l'APRODAT devrait permettre une meilleure mobilisation des investisseurs.

La BPEC passe sous le giron de SUNU Assurances

Le groupe-assureur SUNU, à travers sa filiale SUNU INVESTMENT HOLDING (SIH), vient d'entrer au capital de la BPEC en tant qu'actionnaire majoritaire, détenant désormais 58,1% du capital de la banque. Le reste de l'actionnariat se partagerait entre AFRIC INVEST FINANCIAL SECTOR (19,5%), CAURIS CROISSANCE (7,6%), l'Etat togolais (4,7%), ORABANK Togo (2,4%) et divers actionnaires privés à hauteur de 7,7%. Pour mémoire, la BPEC fait partie des banques togolaises sous-capitalisées aux côtés de l'UTB et la BTCL, dont un projet de fusion est en cours sur demande du FMI. L'ancienne Caisse d'Epargne Togolaise exprimait à fin décembre 2017 un besoin de recapitalisation de l'ordre de 17,3 Mds FCFA (26,4 MEUR) et n'a pas généré de résultat net positif depuis 2013. Cette nouvelle prise en main permettra donc une restructuration en profondeur de la banque.

35 MUSD octroyés au Togo dans le cadre du programme Threshold du MCC

Le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation (MCC) qui s'est tenu le 3 avril, a approuvé le Programme Threshold (Seuil), subventionnant l'Etat togolais à hauteur de 35 MUSD (18 Mds FCFA). Le programme porte sur deux volets : le renforcement de l'accès aux TIC par la création d'un régime réglementaire indépendant qui puisse encourager les investissements privés et la réforme du régime foncier, avec pour principal axe d'intervention la légitimation des droits fonciers coutumiers, prévue au projet de loi sur le code foncier et domanial (CDM 07/04/2018).

Réussite de l'opération d'apurement des arriérés de paiement sur la dette intérieure

L'emprunt obligataire de 60 Mds FCFA émis fin 2017 et visant la régularisation d'une partie des arriérés de paiement intérieur contractés par l'Etat togolais après 2006 a connu un franc succès. Par le biais d'une

syndication au dépend d'une adjudication classique sur le marché régional de la dette, 61,8 Mds FCFA ont été mobilisés, soit un taux de couverture de 103%. Le prêt se caractérise par une maturité de 6 ans pour un taux facial de 6,9%, auquel s'ajoutent des frais de commission de l'ordre de 2,2%, portant le taux d'intérêt effectif à 9,1%. La SOCIETE GENERALE a agi en tant que chef de file (arrangeur) de la syndication. Pour mémoire, le stock d'arriérés post-2006 audités à fin 2016 dans le cadre du pré-accord FMI s'élève à environ 140 Mds FCFA, tandis que de nouveaux arriérés intérieurs ont été contractés par l'Etat durant le premier semestre 2017, pour 45 Mds, révélés lors de la réalisation de la 1ère revue FEC.

Discussions commerciales indo-togolaises menées en marge de la participation du Togo au Sommet de l'Alliance Solaire Internationale

A l'issue de sa participation au Sommet de l'Alliance Solaire Internationale qui s'est déroulé mi-mars à Delhi, le Togo a signé un accord de financement de 40 MUSD avec l'EXIMBANK of India en vue de renforcer son électrification rurale, en soutenant notamment financièrement le projet CI-ZO déjà en cours, et remporté fin 2017 par l'entreprise britannique BBOX.

Un projet de construction d'un hôpital de référence a également fait l'objet de la signature d'un mémoire d'entente (MoU) entre la délégation togolaise et l'entreprise indienne PING PONG INTERNATIONAL, mais le format de l'accord (hôpital public/privé) n'a pas été précisé.

Les entreprises togolaises sévèrement impactées par la crise politique, selon une enquête de la CCIT

Une enquête réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) a révélé l'impact néfaste de la récente montée des tensions socio-politiques sur la communauté d'affaires. Sur un échantillon de 912 entreprises questionnées à fin 2017, 72% d'entre elles ont enregistré une baisse de 25 à 30% de leur chiffre d'affaires au second semestre 2017, et 83% de ce sous-échantillon affirme que la cause est d'ordre politique. Les conclusions du FMI dévoilées dans le cadre de la réalisation de la seconde revue liée à la Facilité Elargie de Crédit corroborent cette analyse : l'hypothèse de croissance pour 2017 a été réajustée à la baisse, passant de 5% à 4,4%, en raison d'un moindre dynamisme du secteur privé, les perspectives macroéconomiques à moyen terme ne pouvant s'améliorer qu'au moyen d'une sortie de crise politique.

La mission FMI pour la réalisation de la seconde revue FEC a souligné l'engagement budgétaire du pays

Tous les critères de performance quantitatifs et repères structurels ont été respectés par le gouvernement togolais. En matière de cibles quantitatives, la valeur plancher du solde budgétaire primaire intérieur a été atteinte mais grâce à une sous-exécution des dépenses budgétaires et non un meilleur recouvrement des recettes internes, accusant un retard de mobilisation de 50 Mds FCFA principalement dû à la contre-performance de la régie douanière et aux effets de la crise politique. Un point d'attention demeure sur le repère structurel propre au projet de restructuration des deux banques publiques sous-capitalisées (UTB et BTCI), qui a déjà pris du retard par rapport à l'agenda préconisé par le FMI, mais qui devrait se décanter en 2018.

Mise en place des subventions gouvernementales des intrants pour la campagne agricole 2018/2019

L'Etat togolais a procédé le 11 avril au lancement des subventions accordées aux agriculteurs sur l'achat d'engrais pour la campagne agricole 2018/2019. 2,94 Mds FCFA (4,5 MEUR) ont été déboursés par l'Etat pour l'achat de 36 700 tonnes d'engrais (NPK et Urée). Le montant moyen de la subvention gouvernementale par sac de 50 kg d'engrais est de 4 000 FCFA, permettant à plus de 240 000 producteurs répartis dans 385 cantons de bénéficier de prix réduits : 9 000 FCFA le sac subventionné contre 13 000 FCFA hors subvention. Les bénéficiaires devront être âgés de 18 à 60 ans et posséder une superficie cultivable compris entre 0,25 et 1 hectare. Seuls 3 sacs subventionnés pourront alors leur être attribués.

Les récoltes de la campagne coton 2017/2018 en hausse de +7,4%

116 000 tonnes de coton graine ont été récoltées à l'issue de la campagne coton 2017/2018, contre 108 000 tonnes lors de la précédente campagne, soit une hausse de +7,4% de la production cotonnière, qui représente en moyenne 45% de la valeur des recettes d'exportation du pays. L'augmentation du prix d'achat garanti par l'Etat constitue l'un des facteurs explicatifs, en plus d'une meilleure distribution des intrants sur le territoire national. Ceci étant, la cible de 130 000 tonnes que la NSCT (Nouvelle Société Cotonnière du Togo) s'était initialement fixée n'a pu être atteinte, en raison notamment d'un rendement moyen à l'hectare en fort recul, passant de 832 à 682 kg/ha (-18%).

Lancement d'un important projet d'aménagement immobilier

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en qualité de promoteur, vient d'annoncer le lancement d'un projet de construction de logements baptisé « Résidence Renaissance » d'un coût total de 91 Mds FCFA (138,7 MEUR). Le chantier, situé à 5 km du carrefour GTA de Lomé, s'étendra sur une superficie de 55 hectares, et devrait permettre la réalisation de 600 logements déclinés en 200 appartements et 400 villas de luxe (jusqu'à 750 m²) ainsi qu'un centre commercial de 13 000 m².